

Lettre ouverte à tous nos élus de la Martinique

Affectations forcées et retour impossible au pays

Depuis plusieurs années nos jeunes enseignants sont recrutés en tant que contractuels pour combler le déficit en postes budgétisés de titulaires dans l'académie Martinique. Ces enseignants passent le concours et sont en grande majorité affectés hors de l'académie. Certains laissent leur famille (conjoint ou conjointe, enfants, ascendants, ...) avec espoir de revenir assez rapidement. Ils ont beaucoup de mal à obtenir leur affectation dans l'académie Martinique car depuis 10 ans, le même scénario se renouvelle chaque année. Le principe est de :

- Ne pas affecter en Martinique nos titulaires stagiaires et ex-contractuels formés dans l'académie.
- Ne pas permettre à ceux qui sont déjà affectés hors de l'académie de revenir au pays.
- Utiliser nos nouveaux titulaires et forces vives pour combler le déficit des autres académies.
- Recruter d'autres contractuels au détriment de la qualité de l'enseignement pour nos jeunes.
- Appliquer une volonté gouvernementale de développement et de généralisation de la contractualisation dans le cadre de la nouvelle loi relative à la fonction publique (loi n° 2019-828 du 6 août 2019).

Quelques exemples les plus significatifs :

Tableau de synthèse : mutations pour l'année 2021-2022

Disciplines	Nombre de demandes pour l'académie Martinique	Nombre de rentrants	Nombre de sortants	Estimation des postes vacants En Martinique	Départs à la retraite en 2022	Création récente de poste pour 2022
Lettres Anglais	31	1	0	15 à 20	2	
Maths Sciences Physiques	40	1	0	15 à 20	7	2
Lettres Histoire Géographie	16	2	1	Plus de 20	3	1
Histoire et Géographie	44	1	0	Plus de 8		
Lettres Espagnol	9	0	0	Plus de 4		
Lettres modernes	35	1	3	Plus de 5		
EPS	106	2	1	Plus de 6	2	1
Hôtellerie Service - commercialisation	1	0	0	Plus de 4		1
Génie Mécanique Maintenance	5	1	0	3	1	
Génie Civil Construction Economie	4	0	0	1	1	

Constat : Plusieurs de ces disciplines font l'objet en cours d'année, d'annonce rectorale pour le recrutement de nouveaux contractuels.

Ce sont des chiffres obtenus après enquêtes dans les établissements. Ils ne sont pas complets. Il y a d'autres disciplines qui sont concernées par des affectations forcées ou des refus pour la demande de retour au pays. Nous restons à votre disposition pour vous les communiquer.

Cette problématique dépasse le cadre syndical. Sa résolution passe par des interventions politiques pour compléter la démarche syndicale dans l'intérêt de nos élèves, de nombreux enseignants et de leur famille en souffrance.

Nous attendons un engagement fort de tous nos politiques pour analyser en profondeur cette problématique et qu'ensemble on puisse proposer des solutions, convaincre l'Académie Martinique et le Ministère à adapter leur politique de gestion des affectations, en fonction de nos besoins réels. é